

Projet international de la Charte de la Terre pour la Conférence de Rio 2012

La Conférence de Rio+20

En juin 2012 se tiendra, à Rio de Janeiro, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) ou "Conférence de Rio 2012". Les objectifs de la Conférence de Rio 2012 sont (a) d'assurer le renouvellement de l'engagement politique pour le développement durable, (b) d'évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent et ceux restant à réaliser pour l'application des mesures prises lors des principaux sommets sur le développement durable et (c) d'aborder les nouveaux défis.

La Conférence inclura dans son approche les deux thèmes suivants : (a) une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et (b) le cadre institutionnel pour le développement durable.

La Charte de la Terre et Rio 2012

La Charte de la Terre est née de l'appel du rapport de la Commission Brundtland « Notre futur commun » à la création d'une série de normes internationales pour guider les nations vers le développement durable, et de l'échec de la communauté internationale de s'accorder sur un tel cadre éthique lors du Sommet de la Terre de Rio+20.

La **mission** de l'Initiative de la Charte de la Terre est de promouvoir la transition vers des modes de vie durables et une société globale fondée sur un cadre éthique partagé comprenant le respect et la protection de la communauté de la vie, l'intégrité écologique, les droits humains universels, le respect de la diversité, la justice économique, la démocratie et une culture de paix.

La **vision** de l'Initiative de la Charte de la Terre est de voir les individus, organisations, entreprises, gouvernements et institutions multilatérales à travers le monde, y compris l'Assemblée générale des Nations Unies et les agences des Nations Unies, reconnaître la Charte de la Terre, embrasser ses valeurs et principes, et travailler de manière conjointe pour construire des sociétés justes, durables et pacifiées.

L'**ambition** de l'Initiative de la Charte de la Terre (ICT) pour Rio 2012 est de mettre l'accent sur le besoin de disposer d'un vaste cadre éthique qui transmette des valeurs et des principes communs afin d'inspirer et de guider les différents acteurs dans la transition vers un futur durable. L'objectif est aussi de démontrer l'importance de la Charte de la Terre pour l'atteinte des objectifs de la Conférence de Rio 2012.

Les **objectifs** de la CTI pour Rio 2012 sont :

1. Participer au travail préparatoire et assurer le succès des objectifs de Rio 2012 ;
2. Sensibiliser les gouvernements et les acteurs non-gouvernementaux sur la nécessité d'un cadre éthique inclusif et sur des valeurs communes qui inspirent et guident les décisions

- intergouvernementales et gouvernementales vers un développement durable solide et une économie verte ; Montrer le rôle que la Charte de la Terre peut jouer dans ce processus ;
3. Présenter la Charte de la Terre comme une articulation inclusive de valeurs communes, comme une vision pour un développement durable solide et comme base éthique intégrée pour une économie verte ;
 4. Inviter les gouvernements et les acteurs non-gouvernementaux à utiliser la Charte de la Terre comme cadre éthique et guide vers le développement durable.

La Charte de la Terre, en tant que guide éthique, peut soutenir les objectifs et thématiques de la Conférence à travers les lignes directrices suivantes.

1. Le processus Ahmedabad

L'ambition de l'Initiative de la Charte de la Terre pour Rio+20 découle du « Processus Ahmedabad », une recommandation née de la Conférence de la Charte de la Terre +10 *Un cadre éthique pour un monde durable* qui s'est déroulée en Inde en 2012.

« Les participants de la Conférence de la Charte de la Terre +10 ont noté l'actuel et urgent besoin d'un cadre éthique holistique et complet, transversal aux différents conventions, et le rôle spécial que la Charte de la Terre peut jouer pour faciliter ce processus. Les participants recommandent que le Centre pour l'éducation à l'environnement travaille avec le Gouvernement de l'Inde, et à travers eux la communauté mondiale, pour porter ce message aux gouvernements nationaux à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20 de 2012. »

Il fut en outre recommandé d'approcher les gouvernements de l'Inde, de l'Afrique du sud, et du Brésil, et de leur demander d'utiliser la Charte de la Terre comme instrument pour soutenir l'intégration de considérations éthiques à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) de 2012. Ces pays pourraient être chefs de file pour s'assurer que Rio+20 se distingue par la place centrale donnée dans les discussions et décisions à la dimension éthique du développement durable.

2. Inspiration et engagement

Le premier objectif de la Conférence de Rio+20 est de « *sécuriser un engagement politique pour le développement durable renouvelé* ». Un tel renouvellement de l'engagement politique demandera le soutien d'un processus « bottom-up » de la part d'une société civile vigoureuse et d'un secteur privé ouvert et engagé pour le développement durable. La Charte de la Terre peut jouer un rôle vital pour aider à inspirer ce nécessaire renouvellement comme reconnu par le Comité économique et social européen qui a recommandé que « *le Sommet [reconnaisse] et [soutienne] la Charte de la Terre comme un moyen d'encourager l'engagement et l'action des particuliers et des organisations à travers le monde* ».

3. Une approche globale

Les second et troisième objectifs de la Conférence de Rio+20 sont de (a) évaluer les progrès atteints à ce jour et les manques dans l'implantation des recommandations des principaux sommets sur le développement durable, et de (b) faire face aux défis nouveaux et émergents. Six défis ont été identifiés par le PrepCom1 : les crises multiples ; la refondation du modèle de développement mondial ; la gestion des ressources en eau ; le changement climatique ; et la perte de biodiversité mondiale.

La contribution de la Charte de la Terre est ici de promouvoir une approche systémique et globale qui reconnaît les causes racines et le rôle de l'éthique pour enclencher les transformations nécessaires. La Charte de la Terre propose une vision partagée d'un futur durable et une compréhension claire de ce qui est entendu par l'expression développement durable en termes de « durabilité forte ». Ses principes peuvent être appliqués pour s'assurer que les processus de gouvernance mondiale promeuvent des analyses et décisions holistiques et intégrées. Ils peuvent servir de guides dans les débats sur des politiques gouvernementales spécifiques et des initiatives qui impliquent de substantielles étapes vers la mise en œuvre d'actions pour faire progresser le développement durable. Des politiques et initiatives donnant aux principes de la Charte de la Terre tout leur effet sont nécessaire à la Conférence de Rio+20.

4. L'économie verte et la gouvernance mondiale

Deux des thèmes de la Conférence de Rio+20 sont (a) l'économie verte dans un contexte de développement durable et d'éradication de la pauvreté et (b) le cadre institutionnel pour le développement durable. En lien avec le premier thème, la Charte de la Terre fournit un cadre éthique pour définir le sens d'une économie verte, et caractérise ses objectifs en termes précis. Par exemple, les quatre premiers principes de la Charte de la Terre peuvent être compris comme énonçant les objectifs qu'une économie verte chercherait à atteindre. Le second thème – le cadre institutionnel – comprendra des échanges sur le futur du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et sur les possibilités pour le système des Nations Unies de gérer au mieux les questions de développement durable. Cependant, la question du cadre institutionnel le plus approprié contient un lien évident avec la question plus large de la gouvernance mondiale ; là encore, la Charte de la Terre peut fournir les normes éthiques nécessaires pour encadrer et guider les nouvelles approches. L'Initiative de la Charte de la Terre peut apporter une contribution significative aux délibérations de Rio+20 en invitant des experts à produire rapports et essais commentant les deux thèmes de la conférence à travers les yeux du cadre éthique de la Charte de la Terre. Ces documents pourront contribuer aux échanges préparatoires et durant la Conférence de Rio+20 elle-même.

5. L'éducation pour un développement durable (EDD)

L'Unesco a depuis longtemps reconnu le rôle pivot de la culture et de l'éducation dans la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et l'atteinte des objectifs du développement durable. La Charte de la Terre a été très largement utilisée de manière très variée dans ce domaine, et de nombreuses études de cas ont été analysées. En travaillant avec l'Unesco et des ministères de l'éducation, le réseau de la Charte de la Terre peut aider à s'assurer que l'éducation au développement durable soit un thème central des délibérations et décisions de Rio+20.

Mise en œuvre du plan

Ce plan stratégique est présenté comme un « prospectus » librement disponible pour guider l'engagement des individus et organisations du réseau de la Charte de la Terre à Rio+20. La contribution des partenaires est la clef du succès de ce plan. Les organisations Affiliées et Partenaires, les Coprésidents honoraires et Conseillers, ainsi que les membres de la Commission et du Conseil de la Charte de la Terre seront invités à jouer un rôle de leadership afin de mettre en avant les cinq lignes directrices proposées plus haut.

Le Secrétariat International de la Charte de la Terre jouera un rôle catalyseur et de soutien de la mise en œuvre du plan. La stratégie de communication de la Charte de la Terre pour 2011 et 2012 sera alignée sur les objectifs de la CTI pour Rio+20, et cherchera à sensibiliser sur la Charte de la Terre et montrer les liens existants entre les efforts de promotion d'une économie verte et la vision d'une durabilité forte. Si les ressources le permettent, un évènement parallèle sera organisé durant l'intersession de novembre 2011 et un autre lors de la PrepCom III, rassemblant les gouvernements clefs, les dirigeants d'entreprises et d'ONG, dans le but d'aider à faire avancer l'ambition et les objectifs du plan.

Ce plan sera partagé avec un large nombre d'organisations ayant avalisé la Charte de la Terre ou soutenant sa mission, y compris : les organisations Affiliées à la Charte de la Terre, telles que le Centre d'éducation à l'environnement ; des organisations Partenaires, telles que Green Cross International, le Forum des parties prenantes, le Forum brésilien des ONG et mouvements sociaux pour l'environnement et le développement (FBOMS), l'UICN, le Réseau des jeunes de la CNUDD ; des organisations investies dans le groupe de travail sur les religions et la spiritualité et l'Initiative de la Transition mondiale. Un effort particulier sera également fourni pour susciter l'engagement des organisations et initiatives concernées par le secteur privé et l'économie verte, telles que la Global Reporting Initiative (GRI). Ces organisations parmi d'autres seront approchées et il leur sera proposé de considérer l'intégration de la Charte de la Terre dans leurs efforts pour atteindre des résultats positifs pour Rio+20.

Pour plus d'information :
Charte de la Terre Internationale
Email : info@earthcharter.org
www.earthcharter.org